



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Classification :

83 d, 7/06

Demande déposée :

26 décembre 1958, 18 h.

Brevet enregistré :

31 décembre 1960

Exposé d'invention publié : 15 février 1961

BREVET PRINCIPAL

R. Jeanneret & C^{ie} Excelsior Park, Saint-Imier (Berne)

Compteur de temps

Robert H. Jeanneret, Saint-Imier (Berne), est mentionné comme étant l'inventeur

L'objet de la présente invention est un compteur de temps avec aiguilles de seconde et de minute disposées au centre du mouvement, et avec un mobile de grande moyenne excentré. Ce compteur est caractérisé par le fait que ce mobile vu, côté cadran, tourne dans le sens sinistrorsum et engrène directement avec la roue portant l'aiguille des minutes.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de la présente invention.

La fig. 1 est une vue en plan d'ensemble de son mécanisme, côté cadran ; la fig. 2 est une vue en plan, aussi prise côté cadran, montrant le rouage et la fig. 3 est une coupe par III-III de la fig. 2.

Le barillet 1 (voir fig. 2) commande le mobile de grande moyenne 2 qui est excentré et qui, vu du côté cadran, tourne dans le sens sinistrorsum, donc contraire au sens normal ; 3 est un mobile intermédiaire dont un premier pignon engrène avec la roue de grande moyenne et un second pignon avec celui de petite moyenne 4 lequel ainsi tourne dans le sens sinistrorsum, qui est son sens habituel. Ce mobile 4 commande le mobile de seconde au centre 5 qui commande, à son tour, le mobile d'échappement 6. Sur l'arbre du mobile de seconde au centre 5 (voir fig. 3) est monté, à frottement gras, un canon 7 muni d'un cœur de remise à zéro 8 et portant l'aiguille de secondes 9. 10 est une roue montée à frottement gras sur l'arbre du mobile de grande moyenne et portant un cœur de remise à zéro 11. Cette roue 10 engrène directement avec la roue 12 qui tourne sur le canon 7 et porte l'aiguille de minutes 13 ; grâce au fait que le mobile de grande moyenne

tourne dans le sens sinistrorsum, la roue 10 peut engrèner directement avec la roue 12.

Enfin le barillet, qui tourne dans le sens dextrorsum engrène avec l'un des pignons 14a d'un mobile 14 portant un second pignon 14b qui engrène avec la roue 15 ; sur celle-ci, qui fait un tour en 12 heures est monté, à frottement gras, un canon 16 portant l'aiguille des heures 17 et un cœur de remise à zéro 18.

On constatera que les trois aiguilles de seconde, de minute et d'heure tournent toutes trois dans le sens dextrorsum.

En fig. 1, on aperçoit la roue 10, portée par le mobile de grande moyenne 2 et munie du cœur de remise à zéro 11 ; elle engrène avec la roue 12 sous laquelle est disposé le cœur de remise à zéro 8 de l'aiguille de seconde au centre ; on voit aussi la roue 15 faisant un tour en douze heures et son cœur de remise à zéro 18. Le reste du mécanisme, représenté à titre d'exemple, ne présente rien de particulier et ne sera décrit que brièvement : La couronne 19 qui sert au remontage peut être déplacée axialement et agit alors, par l'intermédiaire du levier coudé 20, sur la roue à colonnes 21. Dans la position montrée au dessin, le levier 22, par l'intermédiaire d'une languette 22a bloque le balancier et tout le mécanisme est arrêté en position de lecture ; une poussée sur la couronne 19 actionne les trois marteaux 23, 24 et 25 qui s'appliquent respectivement contre les cœurs 11, 8, 18 et ramènent les trois aiguilles à zéro. Une seconde poussée sur la couronne amène le bec du levier 22 dans l'intervalle de deux colonnes et libère ainsi le balancier, simultanément les marteaux sont soulevés et tout le mécanisme se met en marche. Une troisième poussée bloque à nouveau le mécanisme comme montré au dessin.

REVENDICATION :

Compteur de temps avec aiguilles de seconde et de minute disposées au centre du mouvement, et avec un mobile de grande moyenne excentré, caractérisé
s par le fait que ce mobile vu, côté cadran, tourne dans le sens sinistrorsum et engrène directement avec la roue portant l'aiguille des minutes.

SOUS-REVENDICATION :

Compteur de temps selon la revendication, caractérisé par le fait que le barillet, qui, vu côté cadran, 10 tourne dans le sens dextrorsum, commande une roue faisant un tour en douze heures et portant l'aiguille des heures.

R. Jeannneret & C^{ie} Excelsior Park

Mandataire : A. Bugnion, Genève

FIG. 1

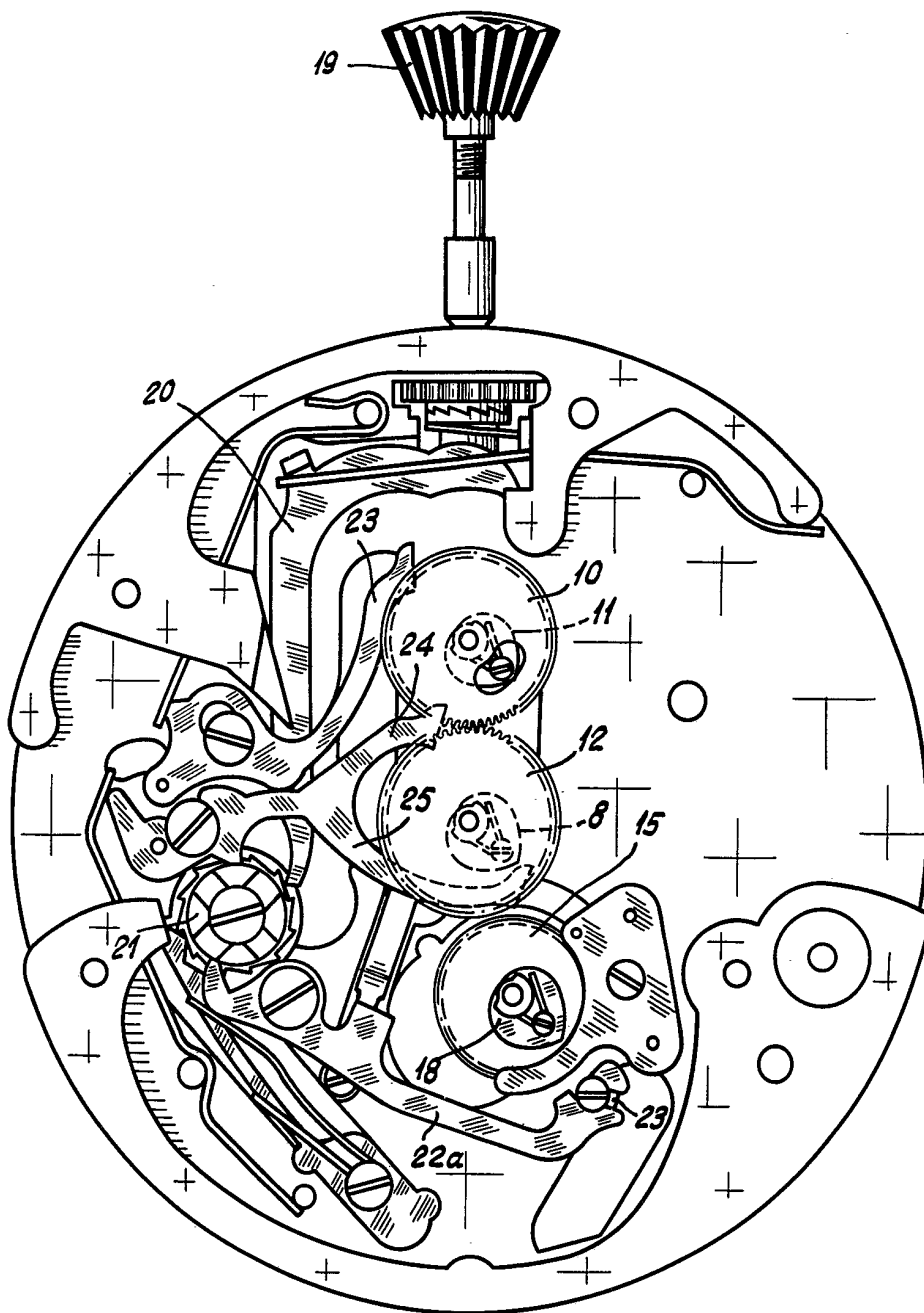


FIG. 2

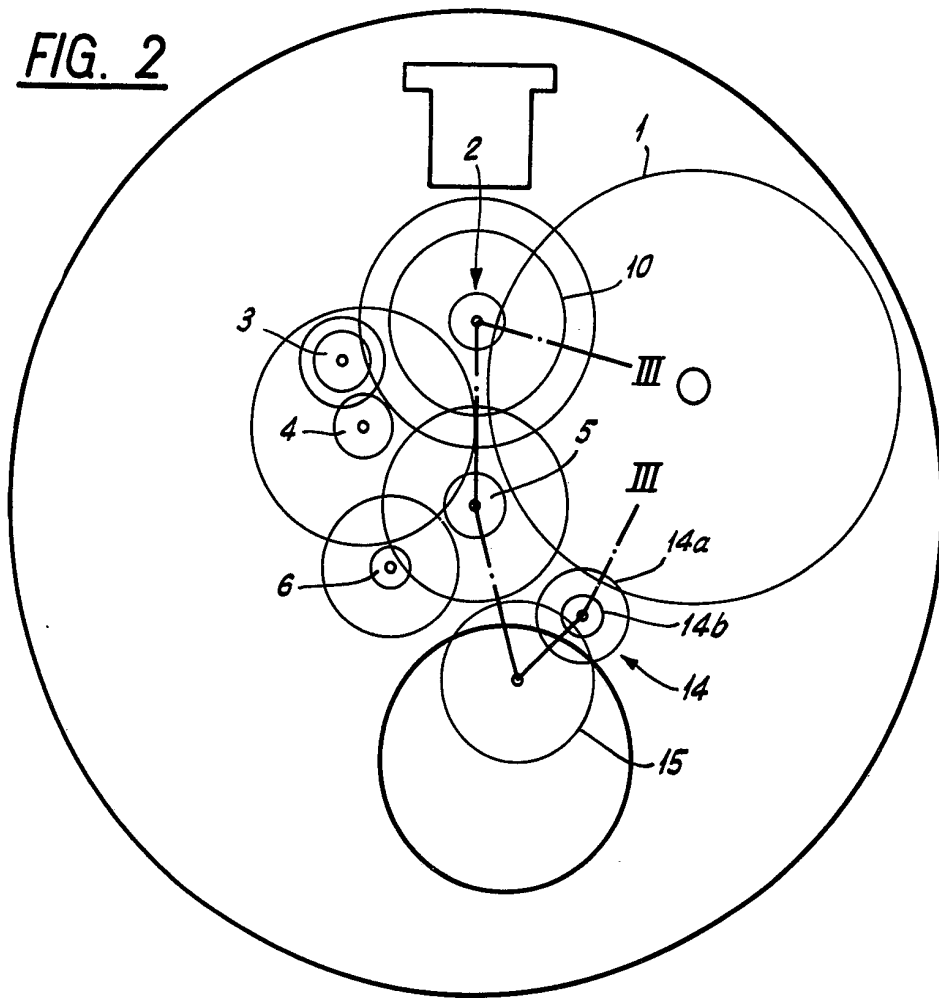


FIG. 3

